

NOMBRE DE CONSEILLERS	
- en exercice	13
- présents	10
- votants	12
- absents	3

Date de convocation :
8 octobre 2024
Date d'affichage :
8 octobre 2024

VOTE	
- POUR	12
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du mardi 15 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Thierry BAUD – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Caroline DANGEL – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés : Claude GUET (a donné pouvoir à Rodolphe PAPET) – Michel PRETI (a donné pouvoir à Claude ALLAIRE)

Absente : Déborah BELIN

Monique JANICK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°089/2024 : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,
Vu le budget eau et assainissement de la commune,

Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2024 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT				
D-61523 Entretien et réseaux	429,00 €			
Total D-011 Charges à caractère général	429,00 €			
D-701259 Reversement à l'agence de l'eau – Redevance pour prélèvement		429,00 €		
Total D-014 Atténuations de produits		429,00 €		
TOTAL	429,00 €	429,00 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

✍ **AUTORISE** la décision modificative proposée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

23 OCT. 2024

